

MAI 2025



PEQAN

CONVICTIONS SECONDAIRES

FONDS PROFESSIONNEL SPÉCIALISÉ

PRÉSENTATION MARKETING DU FPS PEQAN CONVICTIONS SECONDAIRES
Document commercial à caractère non contractuel
À destination exclusive des distributeurs

AVERTISSEMENTS

Le présent document s'adresse aux distributeurs et conseillers qui dans le cadre de leur activité pourrait recommander ou présenter ce Fonds Professionnel Spécialisé à des clients professionnels ou non-professionnels avertis. Toute activité d'investissement ou d'investissement visée par le présent document n'est accessible qu'aux clients professionnels et aux clients non-professionnels « avertis » pouvant réaliser une souscription initiale supérieure ou égale à 100K€ ou à 30K€, tels que définis à l'article 423-27 de l'Autorité des Marchés Financiers. Toute personne qui n'est pas une personne pertinente (c'est-à-dire un distributeur ou un conseiller) ne doit pas agir ou se fier au présent document ou à son contenu. Ce document a un caractère confidentiel, il ne peut pas être reproduit, distribué ou publié, en totalité ou en partie, sans autorisation préalable et écrite de Peqan.

Ce document constitue une présentation commerciale et non contractuelle à caractère purement informatif. Il ne s'agit donc ni d'une recommandation personnalisée d'investissement, ni d'une sollicitation ou d'une offre en vue de la souscription à ce produit. Les informations contenues dans ce document sont issues de sources considérées comme fiables par Peqan. Peqan ne saurait garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude des informations provenant notamment de sources extérieures et figurant dans ce document. Par ailleurs, il est rappelé que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les notations sont décernées à un instant donné et ne sont pas gage de performances futures. Enfin, les risques liés à l'investissement dans ce Fonds ainsi que ses caractéristiques sont décrits dans le Prospectus et le DIC (Document d'informations clés) du Fonds, qui doivent être remis par le conseiller ou le distributeur préalablement à la souscription. Toutes les informations mentionnées dans le présent document ne se substituent donc pas à celles mentionnées dans la documentation réglementaire de ce Fonds tel que le prospectus et le DIC disponibles sur simple demande auprès de la Société de Gestion.

PRÉSENTATION RÉSERVÉE AUX DISTRIBUTEURS
CONTACT@PEQAN.COM

AVEC PEQAN, OUVREZ A VOS CLIENTS LES PORTES DU PRIVATE EQUITY INSTITUTIONNEL

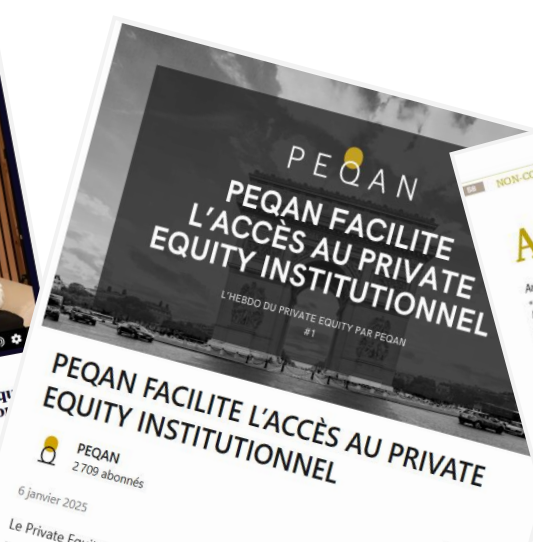
Créé en 2021, PEQAN a pour objectif d'offrir aux distributeurs et leurs clients une gamme de solutions d'investissement innovantes leur permettant d'accéder à des fonds sélectionnés de Private Equity Institutionnel.

> 200 M€
D'ACTIFS SOUS GESTION

> 2000
SOUSCRIPTEURS

> 300
DISTRIBUTEURS

> 10
FONDS



LE FONDS PEQAN CONVICTIONS SECONDAIRES

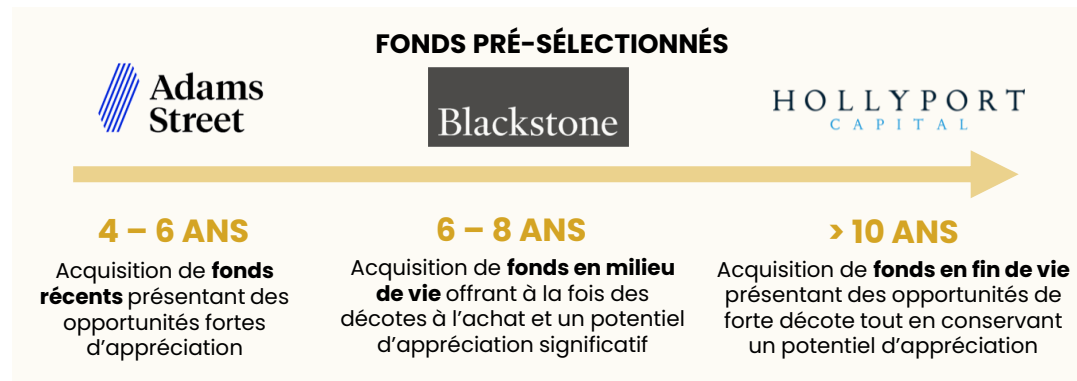
LE SECONDAIRE

Les **fonds secondaires** acquièrent **des parts de fonds existants (LP-led)** et/ou **des sociétés détenues par des fonds** à travers des véhicules de continuation gérés par la même société de gestion (**GP-led**). Le secondaire présente des caractéristiques uniques de **diversification** et de **couple rendement-risques**. Historiquement, **moins de 1%** des fonds secondaire n'ont pas retourné le capital investi.

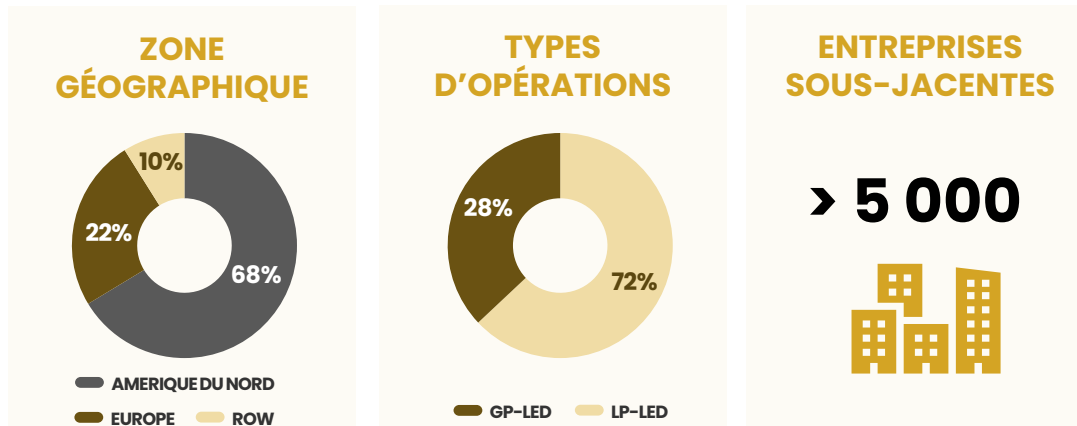
CHIFFRES CLÉS

STRATÉGIE	SECONDAIRE
DURÉE DE VIE	10 ANS
TRI NET CIBLE ¹	12 – 14%
TVPI NET CIBLE ¹	1.9x – 2.1x
TICKET MINIMUM ²	100 000€

STADE D'INTERVENTION



DIVERSIFICATION CIBLE



GÉRANTS PRÉSÉLECTIONNÉS



1972
AUM : \$62bn

Blackstone

1985
AUM : \$508bn en PE

HOLLYPORT
CAPITAL

2006
AUM : \$5bn

**RÉDUCTION DES FRAIS DE GESTION POUR
LES PREMIERS SOUSCRIPTEURS
JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2025**

! Les performances passées de préjugent pas des performances futures.

¹ Hors droits d'entrée éventuels, non garanti

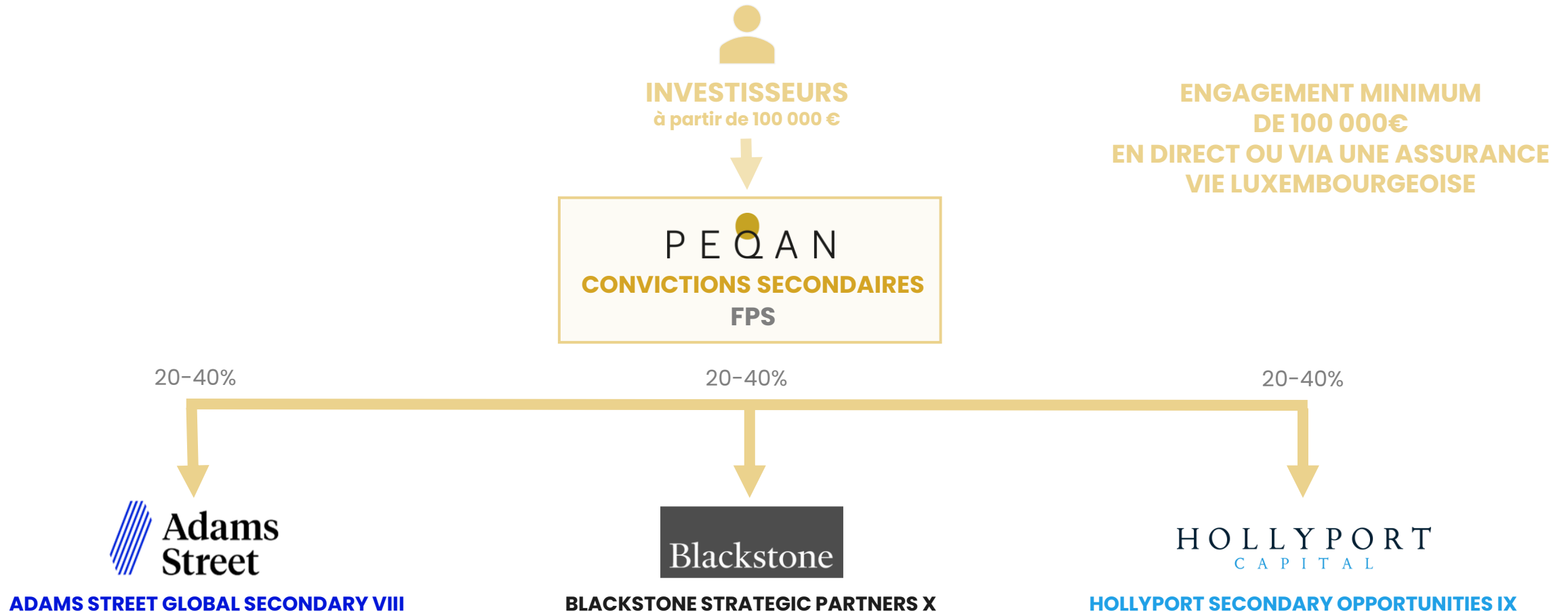
² Investissement minimum de 100 000 € (30 000 € sous conditions – article 423-27 du Règlement Général de l'AMF)

FONDS PRÉ-SÉLECTIONNÉS

ADAMS STREET	BLACKSTONE	HOLLYPORT	
Adams Street Global Secondary VIII 8^{ème} Millésime Taille cible du fonds : 2 milliards \$ \$ 8.4 milliards gérés en secondaire Performance sur 295 opérations depuis 1986 : TVPI net : 1.7x TRI net : 15%	Blackstone Strategic Partners X 10^{ème} Millésime Taille cible du fonds : > 20 milliards \$ \$ 82 milliards gérés en secondaire Performance sur 1 814 opérations depuis 2001 : TVPI net : 1.5x TRI net : 16%	Hollyport Secondary Opportunities IX 9^{ème} Millésime Taille cible du fonds : 3 milliards \$ \$ 5 milliards gérés en secondaire Performance sur 187 opérations réalisée depuis 2007 : TVPI net : 1.8x TRI net : >20%	
SMALL & MID-MARKET FOCUS	BUYOUT	US / EUROPE	LP-LED & GP-LED
RACHATS EN DÉBUT DE VIE DES FONDS	RACHATS EN MILIEU DE VIE DES FONDS	RACHATS EN FIN DE VIE DES FONDS	

 Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

STRUCTURE ILLUSTRATIVE DU FONDS PEQAN CONVICTION SECONDAIRES



Fonds pré-sélectionnés.

Peqan n'offre pas de garantie que les fonds pré-sélectionnés fassent l'objet d'un investissement ultérieur ni que la proportion envisagée de chaque fonds sous-jacent soit respectée. Ces éléments sont indiqués à titre illustratif uniquement. 6

PARTS ET FRAIS DU FONDS PEQAN CONVICTIONS SECONDAIRES

ACCÈS AUX PARTS A2 ET I2 À PARTIR DE 100 000 EUROS JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2025	Investisseurs conseillés par des distributeurs percevant des rétrocessions		Investisseurs conseillés par des distributeurs ne percevant pas de rétrocessions		Investisseurs conseillés via des réseaux ou plateformes digitales
PARTS	A1	A2	I1	I2	D
ENGAGEMENT ¹	≥ 100 K€ < 500 K€	≥ 100 K€ ^{30/09/25} ≥ 500 K€	≥ 100 K€ < 500 K€	≥ 100 K€ ^{30/09/25} ≥ 500 K€	≥ 100 K€
FRAIS DE GESTION ANNUELS ²	1,50%	1,30%	0,80%	0,60%	1,70%
RÉTROCESSION ANNUELLE	0,80%	0,80%	0%	0%	1%
DROITS D'ENTRÉE MAXIMUM ⁴	5%	5%	5%	5%	5%
FRAIS DE CONSTITUTION ⁵	1%	1%	1%	1%	1%
AUTRES FRAIS OPÉRATIONNELS ³	0,07%	0,07%	0,07%	0,07%	0,07%
CARRIED INTEREST PEQAN	Néant				
FRAIS DES SOUS-JACENTS ³	En moyenne 1,25% par an et 12,5% de carried interest (indirect)				

¹ Minimum de 100K€ hors cas dérogatoire à 30K€ précisé à l'article 423-27 du RG AMF

² Sur la base d'une assiette correspondant à l'engagement pendant la période de souscription et la NAV à l'issue de la période de souscription

³ Sur l'hypothèse d'une taille de 50 M€, ⁴ Facturé en une fois en plus de l'engagement ; ⁵ Montant forfaitaire en pourcentage de l'engagement, facturé au fonds.

EN RÉSUMÉ

POURQUOI INVESTIR DANS PEQAN CONVICTIONS SECONDAIRES ?

1

S'exposer aux caractéristiques attractives du secondaire en termes de **diversification** et de **couple rendement-risque**.

> 5 000

entreprises
sous-jacentes
du portefeuille

<1%

des fonds secondaires
analysés ont un TVPI
inférieur à 1.0x²

2

Une sélection **complémentaire** de trois fonds secondaires investis sur **toutes les maturités de portefeuille**

 Adams
Street

 Blackstone

HOLLYPORT
CAPITAL

3

Un accès **à partir de 100 000 €** à des fonds dont le minimum de souscription se situe entre **5 et 10 millions de dollars**.



Le fonds PEQAN Convictions Secondaires présente des risques de perte en capital, d'illiquidité, de valorisation et de change. La diversification ne protège pas nécessairement contre des mouvements généraux de marché. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

4

Un TRI net cible – **non garanti** – compris entre 12 et 14%¹.

¹ En fonction des parts et hors droit d'entrée éventuels mais après les frais du fonds PEQAN et des fonds sous-jacents

² PEI, sur un échantillon de 668 fonds de private equity secondaire

PRINCIPAUX RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT DANS UN FONDS DE PRIVATE EQUITY

RISQUES INHERENTS À TOUT INVESTISSEMENT EN CAPITAL Bien que les placements de capital investissement puissent générer des profits importants, ces investissements comportent également un degré substantiel de risques notamment financiers et peuvent occasionner des pertes significatives. Les Investisseurs du Fonds doivent donc être conscients qu'ils peuvent perdre la totalité de leur investissement dans le Fonds, le Fonds n'émettant aucune garantie en capital, même partielle, en faveur de ses Investisseurs.

RISQUES LIÉS AUX ACTIFS SOUS-JACENTS

Les Actifs du Fonds seront constitués essentiellement d'investissements dans des fonds dont les actifs à leur tour représenteront pour la plus grande part des titres non cotés pouvant être assujettis à des restrictions de transfert selon le droit local applicable.

Bien que l'Équipe de Gestion pense que des opportunités prometteuses pour faire des investissements existent actuellement, il ne peut y avoir aucune assurance qu'elles continueront à exister ou que l'Équipe de Gestion pourra identifier, sélectionner, développer et investir un nombre suffisant d'opportunités pour permettre au Fonds de réaliser ses objectifs d'investissement et/ou de diversifier son portefeuille.

Les sociétés détenues directement ou indirectement par les Fonds du Portefeuille peuvent être sensibles aux phases descendantes du cycle économique global ou des secteurs d'investissement du Fonds. Ainsi, en cas de récession ou de difficultés économiques, financières, commerciales ou politiques, notamment dans la zone géographique d'intervention du Fonds ou dans les secteurs d'activités visés par le Fonds, ces difficultés devraient avoir un impact significatif sur la valeur des sociétés détenues par les Fonds du Portefeuille, et rallonger le délai pour obtenir leur liquidité en comparaison avec les valeurs historiques, ce qui réduirait les revenus qui pourraient être apportés au Fonds.

La qualité et la quantité du « deal flow » dépendent de l'environnement économique. Par conséquent, dans l'hypothèse d'une récession économique notamment, le deal flow peut ne pas être suffisamment important pour optimiser le Fonds.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Fonds est un Fonds « fermé » c'est à dire qu'aucune liquidité n'est garantie sur cette période. En conséquence, le Fonds est destiné à des investisseurs qui procèdent à un investissement à long terme et qui peuvent accepter les risques associés aux investissements principalement non liquides. L'illiquidité pourrait résulter de l'absence d'un marché secondaire établi pour les investissements du Fonds, et également du fait de restrictions légales ou contractuelles sur la revente de ces investissements.

Les Parts du Fonds ne sont pas librement cessibles, sous réserve des dispositions contraires prévues par le Règlement, et il n'existe pas de marché pour ces Parts et il n'est pas prévu qu'un tel marché se développe. Ainsi, il sera difficile pour un Investisseur de vendre ses Parts ou d'obtenir une information fiable sur leur valeur et le niveau de risque auquel il s'expose.

Les Investisseurs doivent avoir la capacité financière et la volonté d'accepter les risques et le défaut de liquidité associés à un investissement dans un fonds du type de celui décrit dans les présentes.

PRINCIPAUX RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT DANS UN FONDS DE PRIVATE EQUITY

RISQUE D'ABSENCE DE DISTRIBUTIONS

Il peut y avoir très peu ou n'y avoir aucun bénéfice disponible pour que le Fonds effectue des distributions. Puisque le montant des bénéfices disponibles et le moment de leur distribution dépendent en partie des revenus que les investissements apportent au Fonds, il peut n'y avoir aucune distribution ni aucun revenu à court ou moyen terme.

RISQUE DE CHANGE

Le Fonds pourra investir dans des sous-jacents libellés en USD pour un maximum de 50% de l'intégralité de son Engagement Global. Il devra donc répondre à des appels de fonds en USD et recevra des distributions en USD. Il sera par conséquent soumis à la parité EUR/USD tout au long de sa durée de vie. Le risque de change EUR / USD ne sera pas couvert au niveau du Fonds, et sera donc porté intégralement par l'Investisseur. Les variations des différentes devises les unes par rapport aux autres peuvent affecter négativement les investissements réalisés, ainsi que les participations du Fonds dans les Fonds du Portefeuille. De plus, les opérations et produits de couvertures mises en place par les Fonds du Portefeuille peuvent ne pas réduire de manière efficiente l'exposition à une variation importante des devises dans lesquelles peuvent être libellés les investissements. Il est néanmoins rappelé que le Fonds est libellé en EUR. Par ailleurs les Fonds du Portefeuille libellés en EUR peuvent avoir une exposition sous-jacente importante en USD, ce qui soumet également l'Investisseur à un risque de change EUR / USD pendant toute la Durée du Fonds.

DÉPENDANCE À L'ÉQUIPE DE GESTION

Le Fonds dépendra des activités de l'Équipe de Gestion. La perte d'un ou plusieurs membres de l'Équipe de Gestion pourrait affecter défavorablement le fonctionnement du Fonds.

RISQUE LIÉ AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le cas échéant, il est possible que l'Équipe de Gestion ou certains de ses membres continuent de consacrer ou consacrent une partie de leur temps à la gestion des programmes d'investissement initiés antérieurement ou initiés après le Premier Jour de Souscription ainsi que tout futur programme que la Société de Gestion pourrait éventuellement organiser. Certains conflits d'intérêts pourraient se produire relatifs à l'allocation des opportunités d'investissements et au temps accordé par les membres de l'Équipe de gestion entre le Fonds et d'autres programmes d'investissement.

PRINCIPAUX RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT DANS UN FONDS DE PRIVATE EQUITY

RISQUES JURIDIQUES ET FISCAUX

La modification des régimes fiscaux légaux ou réglementaires survenant au cours de la vie du Fonds est susceptible d'affecter négativement le produit attendu des investissements par les Investisseurs.

PERFORMANCES DU FONDS

Les investissements des Fonds du Portefeuille peuvent prendre plusieurs années pour arriver à maturité. En conséquence, alors que la performance du Fonds peut être satisfaisante sur le long terme, la performance des premières années peut être moins satisfaisante. Bien qu'il soit prévu de structurer les investissements du Fonds de façon à atteindre les objectifs d'investissement du Fonds, il ne peut être garanti que la structure de tout investissement sera fiscalement optimale pour un Investisseur déterminé ou qu'un résultat fiscal particulier sera atteint.

Les dernières performances de fonds d'investissement ayant une politique d'investissement similaire à celle du Fonds ou de celles des fonds gérés ou conseillés par la Société de Gestion ou des sociétés précédemment investies par l'Équipe de Gestion ne sont pas nécessairement démonstratives de la performance future des investissements du Fonds et donc du Fonds. Les Investisseurs doivent être conscients que les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

RISQUE DE DÉCOTE

Dans le cas où la participation du Fonds dans un Fonds du Portefeuille devait être cédée par le Fonds sur le marché secondaire, il est possible que la Société de Gestion ne puisse obtenir un prix de cession reflétant la valeur liquidative de la participation du Fonds dans le Fonds du Portefeuille lors d'une cession et il est possible que la cession effectuée par le Fonds dans le cadre d'une transaction secondaire subisse une décote par rapport à la valeur nette d'inventaire de la participation.

RISQUE DE VALORISATION

Les Fonds du Portefeuille sont évalués périodiquement afin d'estimer la valeur des Actifs du Fonds et de calculer la Valeur Liquidative de ses Parts. Malgré le soin apporté par la Société de Gestion dans la valorisation des Fonds du Portefeuille, la Valeur Liquidative des Parts du Fonds pourrait ne pas refléter la valeur finale de l'investissement.

PRINCIPAUX RISQUES LIÉS À L'INVESTISSEMENT DANS UN FONDS DE PRIVATE EQUITY

CONSÉQUENCE D'UN DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'INVESTISSEUR

Le non-respect par un Investisseur de son obligation à répondre aux Appels de Fonds du Fonds peut avoir une incidence défavorable sur la performance de son investissement. Les Investisseurs défaillants seront soumis à des pénalités importantes voir même, dans le pire des cas, à un transfert forcé de la totalité de ses Parts à un autre Investisseur à un prix de marché cohérent (éventuellement avec une décote sur la Valeur Liquidative) et intégrant les éventuelles pénalités courues. Le défaut de paiement d'un nombre important d'Investisseurs peut entraîner à son tour l'incapacité du Fonds à honorer ses obligations de paiement envers le fonds cible, ce qui peut avoir des conséquences négatives pour tous les Investisseurs du Fonds.

RISQUE DE DURABILITÉ

Le risque de durabilité désigne un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de des investissements réalisés par le Fonds, notamment : 1) une baisse des revenus, 2) des coûts plus élevés, 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs, 4) coût du capital plus élevé, et 5) amendes ou risques réglementaires. A cet effet, la politique ESG de la société de gestion exclut tout investissement dans certains secteurs.

CONTACTS – ÉQUIPE PARTENAIRE



**Sassan
GOLSHANI**

**Directeur du
développement**

sg@PEQAN.fr
+33 (0)6 20 39 10 48



**Coralie
de CLERMONT-TONNERRE**

**Support plateforme
digitale**

cct@PEQAN.fr
+33 (0)7 88 77 49 60



**Quentin
d'EVERLANGE**

**Chargé des
Partenariats**

qeb@PEQAN.fr
+33 (0)7 45 89 20 05



8, avenue du Président Wilson – 75116 Paris

[PEQAN.fr](https://www.peqan.fr)

PEQAN est une société de gestion, agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) sous le numéro GP-21000017.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

La souscription et l'acquisition des parts ou actions du fonds est réservée :

1. Aux investisseurs professionnels mentionnés à l'article L. 214-155 du code monétaire et financier ;
2. Aux investisseurs dont la souscription initiale est supérieure ou égale à 100 000 euros ;
3. Aux investisseurs, personnes physiques et morales, dont la souscription initiale est d'au moins 30 000 euros et répondant à l'une des trois conditions suivantes :
 1. Ils apportent une assistance dans le domaine technique ou financier aux sociétés non cotées entrant dans l'objet du fonds en vue de leur création ou de leur développement ;
 2. Ils apportent une aide à la société de gestion du fonds professionnel spécialisé en vue de rechercher des investisseurs potentiels ou contribuent aux objectifs poursuivis par elle à l'occasion de la recherche, de la sélection, du suivi, de la cession des investissements ;
 3. Ils possèdent une connaissance du capital investissement acquise en qualité d'apporteur direct de fonds propres à des sociétés non cotées ou en qualité de souscripteur soit dans un FCPR ne faisant pas l'objet de publicité et de démarchage, soit dans un fonds professionnel de capital investissement, soit dans un fonds professionnel spécialisé, soit dans une société de capital risque non cotée ;
4. À tous autres investisseurs dès lors que la souscription ou l'acquisition est réalisée en leur nom et pour leur compte par un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un service d'investissement de gestion de portefeuille, dans les conditions fixées au I de l'article L. 533-13 du code monétaire et financier et à l'article 314-11.

GLOSSAIRE

DPI

DISTRIBUTION TO PAID IN

Il correspond à la somme des distributions perçues par les investisseurs, divisée par les montants appelés. Il s'agit du rendement distribué.

RVPI

RESIDUAL VALUE TO PAID IN

Il correspond à la valeur résiduelle du fonds pour les investisseurs (hors distributions), divisée par les montants appelés.

TVPI

TOTAL VALUE TO PAID IN

Il correspond à la valeur totale des investisseurs (distributions versées et valeur résiduelle estimée du portefeuille), divisée par les montants appelés. Il s'agit du multiple du fonds.

TRI

TAUX DE RENDEMENT INTERNE

Indicateur complémentaire du TVPI qui prend en compte les flux et valorisations dans le temps et les ramène à un rendement annuel.

MOIC

MULTIPLE ON INVESTED CAPITAL

Mesure la performance brute d'un investissement (ou du portefeuille sous-jacent) d'un fonds en rapportant la valorisation totale du ou des actifs (valorisation résiduelle plus distributions éventuelles) au montant investi par le fonds. Cet indicateur est généralement brut des frais du fonds.